

<p style="text-align: center;"><b>Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> février 2016</b></p>
--

Le Conseil Municipal s'est réuni le 17 décembre avec 10 points à l'ordre du jour.

**Etaient présents** : MM. et Mmes DELCROIX D, BOSSART S, ROGEZ S, , HUBERT B, WATERLOT M, HENNEBELLE M, BLONDIAU JM, MOYAERT D, GRUCHALA D, AMAND N, TARTAR M, VAN STAEN R, DAMBRAIN C, GOUDSMETT G, WALLEZ A, BAINAS F, RIGALLE I, BOULET JL, ABRIKOSSOFF M, QUEVAA, BLAIRY D, BOCQUET M, VROMAINE R, PLESSIET A.

**Etaient absents (excusés)** : MM. et Mmes POTEAU-FLOTAT N(proc à BOSSART S), BLANQUART G (proc. à DELCROIX D), TOURNEMINE I (proc à BLAIRY D).

Avant de procéder aux délibérations, Messieurs Bernard Hubert et Didier GRUCHALA sont désignés comme secrétaires de séance

***Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 17 décembre 2015***

M. le Maire soumet à l'assemblée l'approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 21 septembre 2015.

Une remarque est émise par M. PLESSIET ; M. HUBERT et Mme ROGEZ y répondent.

***Institution et vie politique***

**Approbation du rapport d'activités du SIVOM des deux cantons – année 2014**

*Rapporteur* : Gilles GOUDSMETT

Gilles Goudsmett demande au Conseil Municipal d'approuver le rapport d'activités du SIVOM des deux cantons pour l'année 2014. Il rappelle les différentes compétences de l'EPCI, notamment les plus importantes : éclairage public, entretien des espaces verts, prêt de matériel...

**Approuvé à l'unanimité**

***Fonction publique***

**Création de poste**

*Rapporteur* : Steve BOSSART

Monsieur Steve Bossart propose au Conseil Municipal de créer un poste d'Adjoint Administratif Principal de 1<sup>ère</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> février 2016. Il s'agit de permettre l'avancement de grade d'un agent titulaire. Il est rappelé que cette mesure ne correspond pas à une nouvelle embauche, mais à une promotion d'un agent de la Mairie.

**Approuvé à l'unanimité**

**Renforts**

*Rapporteur* : Séverine ROGEZ

Madame Séverine Rogez rappelle que la loi permet de recruter des agents non titulaires pour renforcer temporairement les services municipaux afin de faire face à des besoins d'accroissement temporaire d'activité ou d'accroissement saisonnier d'activité.

Il est proposé au Conseil Municipal de recruter du :

4 au 15 Avril 2016 : 9 personnes

17 au 27 Mai 2016 : 4 personnes

14 au 24 Juin 2016 : 4 personnes

rémunérés sur la base de l'indice brut 340 . Cet indice correspond au 1er échelon de l'échelle 3 de la fonction publique territoriale.

**Approuvé à l'unanimité.**

## Finances

### **Demande de subvention à ARTOIS COMM. pour la création d'un cheminement piétonnier**

*Rapporteur : Jean Marc BLONDIAU*

Une portion du parcours de randonnée pédestre "Chemin Vert" qui traverse le territoire de la commune, nécessite la création d'un cheminement piétons aux normes d'accessibilité.

Ce chemin de randonnée étant reconnu d'intérêt communautaire, il est envisagé de demander le soutien financier d'ARTOIS COMM. au titre des fonds de concours pour procéder aux travaux de réalisation.

Le Conseil Municipal est invité à autoriser Monsieur le Maire à demander cette subvention et à signer la convention d'attribution de fonds de concours.

**Adopté à l'unanimité.**

### **Demande de subvention à ARTOIS COMM. pour les travaux de mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Public**

*Rapporteur : Jean Marc BLONDIAU*

Dans le cadre des travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux prévus pour l'année 2016, il est proposé au Conseil Municipal de solliciter le soutien financier d'ARTOIS COMM. au titre des fonds de concours et autoriser le Maire à signer la convention qui s'y rapporte.

**Adopté à l'unanimité.**

### **Modification du schéma communal d'incendie**

*Rapporteur : Jean Marc BLONDIAU*

Lors de la séance du Conseil Municipal du 16 février 2015, l'assemblée avait autorisé Monsieur le Maire à proposer au service départemental d'incendie et de secours du Pas-de-Calais un schéma communal de défense incendie.

Or, la construction de nouvelles habitations, achevées ou prévues, nécessite une actualisation de ce document.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer un nouveau schéma communal de défense incendie, sur la base du nouveau plan élaboré, par les services municipaux, sur les conseils d'un cabinet de consultants et en concertation avec le SDIS 62.

**Adopté à l'unanimité.**

### **Demande de subvention au Conseil Départemental pour la défense incendie du territoire communal**

*Rapporteur : Steve BOSSART*

Le Conseil Départemental subventionne les travaux de mise en conformité des ouvrages de défense incendie sur le territoire communal. Il est proposé au Conseil Municipal de solliciter cette subvention et d'autoriser Monsieur le Maire d'entreprendre l'ensemble des démarches nécessaires à cette opération.

**Approuvé à l'unanimité**

### **Attribution de subventions**

*Rapporteur : Jean Marc BLONDIAU*

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser l'attribution des subventions aux associations locales et organismes extérieurs suivants :

- Association des Maires du Pas-de-Calais : 1 012,95 €
- CSF 448,5€
- Jogging club 152€
- ACBB 80€
- AM2B moto 51 €
- Amicale du Personnel 5 000 €
- OMS 12 000 €

**Approuvé à l'unanimité**

### **Vote des taux**

*Rapporteur : Michel HENNEBELLE*

Il est proposé au Conseil Municipal les taux d'imposition suivants :

	<b>2015</b>	<b>2016</b>
Taxe d'habitation	10.85	10,85
Foncier bâti	28.70	28,70
Foncier non bâti	37.11	37,11

**Approuvé à l'unanimité**

### **Budget Primitif 2016**

*Rapporteur : Michel HENNEBELLE*

L'assemblée est invitée à adopter le budget primitif *fourni en annexe*.

**Approuvé à l'unanimité**

### **Redevance d'occupation du domaine public**

*Rapporteur : Steve BOSSART*

M. Steve BOSSART propose au Conseil Municipal de réviser la redevance d'occupation du domaine public selon le tarif suivant :

20 € pour les camions-vente par jour

2 € pour toute autre occupation temporaire par jour

**Adopté à l'unanimité**